



## Fiches Techniques de sécurité

Conforme aux norme 1907/2006/CE

Version 3

Date d'édition 10-8-2009

Granular3						
<b>1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise</b>						
<b>Nom commercial du produit</b>	Granular3					
<b>Nom chimique usuel</b>	Sulfate d'ammoniaque 21 (+24)					
<b>Synonymes</b>	Sulfate d'ammonium					
<b>Formule chimique</b>	(NH <sub>4</sub> ) <sub>2</sub> SO <sub>4</sub>					
<b>Utilisation de la substance/préparation</b>	ENGRAIS CE					
<b>Numéro de catégorie EU</b>						
<b>Nom de la société/entreprise</b>	DSM Agro B.V.					
<b>Adresse de la société/entreprise</b>	B.P.601 6160 AP Geleen Pays-Bas					
<b>No de téléphone la société/entreprise</b>	(31) 46 476 00 55					
<b>E-mail adresse de la société/entreprise</b>	<a href="mailto:dsm.agro@dsm.com">dsm.agro@dsm.com</a>					
<b>No de téléphone d'urgence</b>	(31) 46 476 55 55 <span style="float: right;">24/24 heures 7/7 jours</span>					
<b>2 Identification des dangers</b>						
<b>Dangers physiques/chimiques</b>	Pas de danger connu en l'état actuel des connaissances.					
<b>Dangers écologiques</b>	Nocif pour les organismes aquatiques.					
<b>Effet(s) d'exposition (excessive)</b>						
<b>Symptômes d'exposition (excessive)</b>	Risque d'irritations corporelles mécaniques par contact avec les poussière Peut être nocif en cas d'ingestion. Toux. Maux de gorge . dyspnée/difficulté respiratoire					
<b>Inhalation</b>	Peut être modérément irritant. Toux. Maux de gorge . dyspnée/difficulté respiratoire					
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion. Nausées, vomissements, diarrhée.					
<b>Contact cutané</b>	Peut être modérément irritant.					
<b>Contact avec les yeux</b>	Peut causer une irritation des yeux. (rougeur).					
<b>3 Composition/informations sur les composants</b>						
<b>Composants</b>	<b>N° CAS</b>	<b>N° CE</b>	<b>% (m/m)</b>	<b>Symbole</b>	<b>Phrases R</b>	
Sulfate d'ammonium	7783-20-2	231-984-1	100	-	-	
<i>Le n° CE correspond au numéro EINECS ou ELINCS.</i>						
<b>4 Premiers secours</b>						
<b>Généralités</b>	Transporter la personne incommodée à l'air frais.					
<b>Inhalation</b>	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes se développent.					
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter un médecin si des symptômes se développent.					
<b>Contact cutané</b>	Rincer abondamment à l'eau courante. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.					
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer abondamment à l'eau courante. Consulter un médecin si des symptômes se développent.					
<b>Note pour le médecin</b>						

<b>5 Mesures de lutte contre l'incendie</b>	
<b>Moyens d'extinction</b> <b>Petit incendie</b> <b>Gros incendie</b> <b>Moyens d'extinction à ne pas utiliser</b> <b>Dangers spécifiques</b> <b>Produits de décomposition thermique ou de combustion dangereux</b> <b>Méthodes spécifiques de lutte contre l'incendie</b>	Non-combustible. Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes. Non-combustible. Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes. Aucun danger particulier. En cas d'incendie, peut produire des produits de décompositions dangereux tels que oxydes d'azote (NO, NO2), Ammoniac (NH3), amines, oxydes de soufre (SO2, SO3). L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation. Porter un vêtement de protection approprié. Appareil de protection respiratoire isolant autonome.
<b>6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel</b>	
<b>Précautions individuelles</b> <b>Précautions pour la protection l'environnement</b> <b>Les méthodes de nettoyage</b> <b>Petit déversement accidentel et fuite</b> <b>Fuite ou déversement accidentel important</b>  <b>Remarques</b>	Éviter qu'il se forme un nuage de poussières et prévenir la dispersion par le vent. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8). Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou les endroits confinés. Endiguer si nécessaire. Si la substance a contaminé les eaux de surface, informer les autorités compétentes. Aspirer ou ramasser avec un balai le produit répandu et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment étiqueté. Nettoyer la zone touchée avec beaucoup d'eau. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou les endroits confinés. Endiguer si nécessaire. Aspirer ou ramasser avec un balai le produit répandu et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment étiqueté. Recyclez, si possible. Empêcher la formation de nuages de poussière. Eviter les rejets dans l'environnement. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
<b>Remarque : voir section 8 pour les équipements de protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.</b>	
<b>7 Manipulation et stockage</b>	
<b>Manipulation</b>  <b>Stockage</b>  <b>Utilisation(s) particulière(s)</b> <b>Matériaux d'emballage recommandés</b> <b>Note : Stabilité et réactivité, voir Section 10</b>	Utiliser avec une ventilation adéquate. L'installation d'une ventilation par aspiration à la source est recommandée. Éviter qu'il se forme un nuage de poussières et prévenir la dispersion par le vent. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Conserver le récipient bien fermé. Isoler des substances comburantes. Conserver loin de(s) bases, les métaux. Acier inoxydable. Matériau synthétique.
<b>8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle</b>	
<b>Valeurs limites d'exposition</b> <b>Mesures techniques</b>  <b>Mesures d'hygiène</b>  <b>Protection individuelle</b> <b>Voies respiratoires</b> <b>Peau et corps</b> <b>Mains</b>  <b>Yeux</b> <b>Contrôle de l'exposition de l'environnement</b>	Pas nécessaire. Toutefois, le recours à une ventilation appropriée fait partie des bonnes pratiques de l'industrie. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après avoir manipulé ces composés ainsi qu'avant de manger, de fumer, d'aller aux sanitaires, de même qu'à la fin de la journée. Echelle de production Porter un masque anti-poussière P2. Vêtements de travail. Porter des gants appropriés. 4-8 heures Temps avant transpercement: Baoutchouc butyl. PVC. Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.
<b>Les conseils concernant la protection personnelle sont valides pour les hauts niveaux d'exposition.</b>	
<b>Choisir les protections personnelles adaptées aux risques de l'exposition.</b>	

9 Propriétés physiques et chimiques				
Aspect	Solide. (Granulé)			
Couleur	Blanc			
Odeur	Inodore.			
Seuil d'odeur				
Poids Moléculaire	132.16			
pH	5 à 6 (Concentration 5%)			
Point d'ébullition	Non applicable.			
Point/ intervalle de fusion	Se décompose. >235 °C			
Point éclair	Non applicable.			
Inflammabilité	Non applicable.			
Température d'auto-inflammation	Non applicable.			
Température de décomposition	Non applicable.			
Limite d'explosivité inférieure	Non applicable.			
Limite d'explosivité supérieure	Non applicable.			
Energie minimale d'ignition	Non applicable.			
Température critique	Non applicable.			
Densité relative				
Densité	1.78 g/cm <sup>3</sup> (20°C)			
Densité sans tassement	1010 kg/m <sup>3</sup>			
Pression de vapeur à 20°C				
Densité de vapeur				
Coefficient de partage n-octanol/eau				
Viscosité				
Diamètre moyen du grain	3,3 +/- 0,3 mm			
Solubilité dans l'eau	76 g/100 ml (20°C) Facilement soluble dans l'eau froide			
Miscibilité				
Solubilité				
Conductivité				
Groupe de gaz				
Remarques				
10 Stabilité et réactivité				
Stabilité	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).			
Conditions à éviter	Exposition à sources de chaleur.			
Matières à éviter	Substances oxydantes et bases.			
Produits de décomposition dangereux	En cas d'incendie: voir la section 5.			
11 Informations toxicologiques				
Toxicité aiguë				
<b>Composants</b>	<b>Test</b>	<b>Espèces</b>	<b>Voie</b>	<b>Résultat</b>
Sulfate d'ammonium	LD <sub>50</sub>	Rat	Orale	2840 mg/kg
	LD <sub>50</sub>	Rat	Orale	4540 mg/kg
	LD <sub>50</sub>	Souris	Orale	640 mg/kg
	LD <sub>50</sub>	Rat	Cutané	>2000 mg/kg
	LD <sub>Lo</sub>	Animaux	Orale	3500 mg/kg
	LC <sub>50</sub>	Rat	Inhalation	>1000 mg/m <sup>3</sup> (8heures)
Irritation	Peut être modérément irritant.			
Sensibilisation				
Toxicité chronique				
Cancérogénicité				

<b>Mutagénicité</b>	Non mutagène pour les bactéries et/ou les levures.
<b>Toxicité pour la développement et la fertilité</b>	
<b>Remarques</b>	Concerne les sels ammonium en général: En cas d'ingestion: nausées, vomissements, diarrhée. Effets systémiques: Après absorption de grandes quantités: chute de tension, collapsus, troubles du système nerveux central, paralysie de la respiration, narcose, hémolyse.

**12 Informations écologiques**

<b>Composants</b>	<b>Demi-vie aquatique</b>	<b>Photolyse</b>	<b>Bio-dégradabilité</b>
Sulfate d'ammonium	-	-	facilement
<b>Composants</b>	<b>Test</b>	<b>Période</b>	<b>Résultat</b>
Sulfate d'ammonium	Oncorhynchus mykiss (LC50) Daphnia magna (LC50) Pimephales promelas (LC50) Oncorhynchus mykiss (LC50) Oncorhynchus mykiss (LC50)	96 heures 96 heures 96 heures 96 heures 96 heures	6.6 mg/l >20 mg/l >20 mg/l 36.7 mg/l 39.2 mg/l
<b>Composants</b>	<b>LogPow</b>	<b>Facteur de bioconcentration</b>	<b>Potentiel bioaccumulatif</b>
Sulfate d'ammonium	-5,1	-	faible
<b>Mobilité</b>	Pour les données sur l'état physique et la solubilité, : consulter la section 9.		
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Les méthodes de détermination concernant la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux composés inorganiques.		
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>			
<b>Écotoxicité</b>			

**13 Considérations relatives à l'élimination**

<b>Le destinataire à la responsabilité de bien connaître les réglementations nationales et locales.</b>	
<b>Méthodes d'élimination</b>	Evacuer les déchets conformément aux règles nationales/locales en matière de protection de l'environnement. Possibilité de biodégradation contrôlée en traitement des eaux résiduaires.

**14 Informations relatives au transport**

Informations réglementaires	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	Non réglementé.	Sulfate d'ammoniaque 21 (+24)	-	-		-
Classe ADNR	Non réglementé.	Sulfate d'ammoniaque 21 (+24)	-	-		-
Classe IMDG	Non réglementé.	Sulfate d'ammoniaque 21 (+24)	-	-		-
Classe IATA	Non réglementé.	Sulfate d'ammoniaque 21 (+24)	-	-		-

<b>15</b>	<b>Informations réglementaires</b>	
	<b>Le destinataire à la responsabilité de bien connaître les réglementations nationales et locales.</b>	
	<b>Classification CE</b>	ENGRAIS CE
	<b>Symboles de danger</b>	Selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE ce produit ne nécessite pas d'étiquetage.
	<b>Phrases R et S</b>	Selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE ce produit ne nécessite pas d'étiquetage.
	<b>National Fire protection Association (U.S.A)</b>	aucun
<b>16</b>	<b>Autres données</b>	
	<b>Phrases de risque</b>	-
	<b>Phrases de sécurité</b>	-
	<b>Symboles</b>	-
	<b>Classification de stockage</b>	-
	<b>Date FTS précédente</b>	18-9-2007
	<b>Modifications en cette version</b>	changement d'adresse
	<b>Références</b>	DSM: WW15261
<p>Sont réputées fiables toutes les informations fournies par DSM concernant les propriétés, les caractéristiques et l'emploi du produit. Ces informations sont le résultat de la recherche, documentation comprise. Toutefois, la responsabilité de DSM ne saurait en aucune façon être engagée pour un fait relatif à ces informations, à ce qui peut être attendu du produit, aux résultats qui peuvent être obtenus par l'emploi du produit ou par l'utilisation des informations le concernant, ou encore pour un dommage quelconque résultant du produit ou des informations le concernant.</p> <p>Il appartient à l'acheteur de vérifier la qualité ainsi que toutes les autres propriétés du produit, celui-ci assumant la pleine responsabilité de l'utilisation du produit et des informations le concernant.</p> <p>La responsabilité de DSM ne saurait, en outre en aucune façon, être engagée en cas de contrefaçon de marque, de brevet ou de violation de droits dont pourrait être titulaire un tiers se rapportant à la fabrication, la formulation, l'usage ou la revente du produit, ou à l'utilisation des informations concernant le produit.</p>		